Questions orales

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suis surpris de voir que la députée ignore qu'il y a trois semaines, je crois, j'ai annoncé que le gouvernement affectera, dans le cadre du Plan vert, 170 millions de dollars à la lutte contre les substances toxiques dangereuses pour l'environnement et la santé. Le gouvernement a précisé qu'il ciblera certains groupes plus exposés. Or, il se trouve que deux de ces groupes sont les femmes et les enfants.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Une somme aussi importante constitue un effort louable, mais la commission fait des recommandations très précises dans son rapport, alors que le ministre de l'Environnement admet que les règlements de son ministère sur le contrôle des effluents toxiques rejetés dans les Grands Lacs permettent encore de déverser chaque année dans nos lacs et rivières 400 000 tonnes de produits toxiques.

La commission affirme que les produits toxiques, même en quantités infimes, sont toujours dangereux pour l'homme, et elle souligne qu'il faut mettre définitivement fin aux déversements de substances toxiques.

Le gouvernement va-t-il suivre ce conseil pressant? Va-t-il au moins admettre dès maintenant qu'il a fait une erreur en décembre dernier et qu'il doit interdire complètement les déversements de produits organochlorés dans nos cours d'eau?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je ne vais certainement pas admettre que le ministère de l'Environnement a fait une erreur en décembre dernier.

Je vais répéter ce que j'ai déjà dit au collègue de la députée et à la députée elle-même. Le gouvernement ne se contente pas d'annoncer qu'il va affecter des fonds pour s'attaquer au problème. Il dit que les causes environnementales des problèmes de santé constituent un domaine dans lequel il a fait beaucoup, et de toute évidence beaucoup plus que le parti de la députée lorsqu'il était au pouvoir. Mais c'est là une autre affaire. Ce qui compte, c'est que nous fassions progressivement tout ce qu'il faut pour protéger la santé des Canadiens.

La députée n'est pas sans savoir que de nombreux rapports traitent du lien qui existe entre l'environnement et la santé. Les experts employés par les ministères ou entendus par les comités, ou ceux qui rédigent des rapports ne peuvent pas être toujours unanimes, mais nous tâchons de donner suite aux divers rapports afin de continuer—oui, je dis bien «continuer»—de protéger la santé des Canadiens.

## LES IMPLANTS MAMMAIRES

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, moi aussi j'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Hier, le ministre a publié le rapport Baines sur les implants mammaires. On y fait état d'un manque de données sur des sujets aussi variés que les matières utilisées dans la fabrication des implants à base de silicone et la longévité de ces derniers dans le corps humain. Ce rapport met en accusation le ministère de la Santé qui depuis trente ans que ce produit est sur le marché et depuis des années qu'on se pose des questions sur son innocuité et depuis que le gouvernement étudie la question, ne s'est pas encore assuré que des recherches scientifiques soient entreprises pour protéger la santé des femmes.

Dans toutes les annonces qu'il a faites la semaine dernière, le ministre n'a pas dit un mot sur où et à qui les femmes qui ont un implant peuvent s'adresser en cas de besoin. Quand le ministre fournira-t-il cette information?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, il y a tant d'erreurs dans ce que vient de dire mon amie que je n'aurai pas le temps de les rectifier toutes.

Premièrement, elle devrait savoir que le docteur Baines elle-même a dit qu'il n'y a aucune preuve que les implants mammaires au gel de silicone soient sans problème et elle a également dit qu'il n'y a aucune preuve qu'ils soient sources de problèmes.

Deuxièmement, quand elle dit que les femmes ne savent pas où s'adresser, elle se trompe. Elle n'a pas bien lu le rapport. Le docteur a émis une proposition que j'ai acceptée; à savoir que nous dressions un répertoire de toutes les femmes qui ont un implant mammaire.

• (1440)

Nous envisageons une enquête faite par Angus Reid qui demanderait à toutes les femmes qui ont un implant mammaire de donner non seulement leur impression mais aussi de faire part de leur expérience. La semaine dernière nous avons annoncé que nous prendrions une décision à ce sujet dans les six mois.

D'ici là, nous aurons entrepris d'autres études du genre de celles qu'elle demande. Nous aurons davantage de données qui nous permettront de déterminer s'il convient de lever le moratoire sur les implants mammaires ou non. En attendant, je dirais que nous avons décidé de protéger les Canadiennes.

Il n'y a pas d'implants mammaires au gel de silicone sur le marché canadien alors qu'il y en a aux États-Unis.